

# VŒUX 2009

Chers Amis,

Je suis très heureux de vous accueillir à l'Espace Maintenon, en compagnie d'Olivier Jardé et de votre Conseil Municipal, pour échanger avec vous des vœux pour cette nouvelle année.

Je ne vous parlerai pas de tout ce qui va mal en France ou dans le monde. Les journaux, la télévision et certains hommes politiques nous en abreuvent quotidiennement, comme s'il fallait nous faire vivre dans l'inquiétude permanente du lendemain. Je ne vous invite pas non plus à fermer les yeux sur la réalité, mais plutôt à rechercher au fond de vous-même des raisons d'espérer et la force de vivre dans la sérénité.

Tout d'abord, je veux vous dire merci. Au mois de mars 2008, vous avez élu votre Conseil Municipal. Avec sagesse, vous l'avez profondément renouvelé, plaçant aux côtés de cinq anciens, Serge Delattignant, premier adjoint, Daniel Cointe, deuxième adjoint, Xavier Combecy, troisième adjoint, Jean-Yves Régnier et moi, six nouveaux, pleins d'enthousiasme, Bruno Cailleux, Evelyne Cappe, Raphaël Catteau, Cécile Dumeige, Alexandre Hatos et André Wéber. Cette nouvelle équipe se veut à votre service. N'hésitez pas à nous rencontrer pour nous proposer vos idées ou vos souhaits pour améliorer la vie à Gentelles.

Votre Conseil Municipal s'est mis au travail pour terminer les chantiers en cours, la rénovation des mares communales et l'extension des réseaux d'eau et d'électricité du Chemin du Tour de Ville. Dans les semaines qui viennent, le Chemin du Tour de Ville sera équipé de l'éclairage public sur toute sa longueur (dossier subventionné par le Syndicat d'électricité et le Conseil Général), puis la Communauté de Communes du Val de Somme va investir environ 80 000 € dans la rénovation de la voirie de ce même chemin. Au cours de l'année 2009, les derniers raccordements en plomb des canalisations de la rue Victor Hugo seront supprimés par le Syndicat des eaux ; dès lors, plus aucune maison de Gentelles ne sera raccordée par une liaison en plomb. Enfin, pour tenter de résoudre les problèmes d'inondation de la rue Faidherbe lors des gros orages, à la hauteur de l'Espace Faidherbe, la canalisation d'eau pluviale va être renforcée et les avaloirs situés à cet endroit, de part et d'autre de la rue, vont être agrandis.

Votre Conseil Municipal entend poursuivre sa démarche d'information et de communication. A cet effet, le site internet « gentelles.fr » va être ouvert dans les prochains jours. Vous y trouverez de nombreux renseignements sur la Commune, les manifestations et festivités proposées. Vous pourrez y consulter les procès-verbaux des réunions du Conseil Municipal et les informations communales. Je remercie la Commission Communale qui a élaboré ce projet et, tout spécialement Bruno Cailleux, pour la qualité du travail accompli. Vous pourrez découvrir tout à l'heure la présentation de ce site sur cet écran.

Un autre point nous tient tout particulièrement à cœur, l'animation et les festivités. Le Comité des Fêtes, entraîné par André Wéber et Cécile Dumeige, est composé de l'ensemble du Conseil Municipal et de quelques autres bénévoles. Il a la volonté de vous proposer des

animations. En novembre 2008, le repas de la sainte Cécile a rassemblé 130 convives pour un dîner dansant fort réussi. Cette manifestation sera reconduite en novembre 2009. Au mois de juin prochain, le dimanche de la fête communale, un apéritif concert gratuit vous sera proposé, suivi d'un méchoui.

Le CCAS ne sera pas en reste, puisqu'il organise un déjeuner dansant le dimanche 22 mars et vous invite à la traditionnelle réderie du 8 mai.

En évoquant les animations et les festivités, je sais que nous pouvons aussi compter sur les associations locales, les javeloteux ou les parents d'élèves et je les en remercie. Malheureusement, l'année 2008 a vu la disparition de Gentelles loisirs, après presque 25 ans d'existence. Cette association a marqué notre village par la qualité des activités variées qu'elle proposait. Mais la vie associative est souvent ressentie comme ingrate pour les dirigeants et les animateurs, et l'usure du temps est parfois fatale. Mon souhait profond est de voir une nouvelle génération reprendre avec enthousiasme ce flambeau associatif si utile à la cohésion locale grâce aux rencontres intergénérationnelles proposées.

Le Conseil Municipal réfléchit aux nouvelles actions à mener au cours de ce mandat. Deux pistes de réflexion sont actuellement plus particulièrement à l'étude. L'une concerne la mise aux normes environnementales et d'accessibilité des personnes handicapées de la mairie et de l'école, l'autre, la sécurité routière avec l'amélioration de l'éclairage public en supprimant les points noirs et en remplaçant les dernières lanternes vétustes, ainsi que l'aménagement du trottoir sur la départementale 168, c'est-à-dire la rue Victor Hugo. Des projets vont être définis puis chiffrés. Les demandes de subventions seront déposées et les réalisations échelonnées en fonction des possibilités financières de la Commune.

Je souhaite profiter des conditions climatiques actuelles, c'est-à-dire de cet hiver avec neige et gel durable, pour appeler chacun au civisme le plus élémentaire. Certaines habitations ne disposent pas d'installation d'assainissement autonome et leurs occupants laissent s'écouler, dans la rue, leurs eaux usées. Si cette situation, bien qu'illégale, est tolérée en temps ordinaire, il est évident qu'elle est strictement interdite par temps de gel. Je rappelle donc une nouvelle fois, avec vigueur, que vous devez prendre vos dispositions pour ne rejeter aucune eau usée dans la rue, pendant les périodes de gel.

Quand les temps sont difficiles, économiquement et socialement, de même que lorsque les conditions climatiques sont rudes, il est bon de se rappeler que dans un village, tout le monde connaît au moins ses voisins et souvent de nombreux voir tous les habitants. Cette proximité favorise et invite à la solidarité, voir même à la fraternité. J'émet donc le vœu que vous trouviez, autour de vous, les soutiens dont vous pouvez avoir besoin quand les soucis se présentent.

Notre territoire est attractif et, chaque année, nous découvrons les visages des nouveaux habitants qui viennent de s'y installer. Je leur souhaite la bienvenue. J'espère qu'ils trouveront leur épanouissement parmi nous et les invite à participer aux diverses manifestations qui ponctuent la vie de notre village.

A vous tous, anciens ou nouveaux Gentellois, ainsi qu'aux présents qui ne résident pas à Gentelles, je présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Pour conclure, je vais vous lire un texte écrit par Jacques Decour, peu de temps avant sa mort. Jacques Decour, romancier et professeur d'allemand, était engagé dans la résistance. Il a combattu avec acharnement l'esprit de collaboration et défendu l'humanisme contre l'obscurantisme. Il a été fusillé à trente deux ans par les nazis au Mont Valérien. En prison, dans l'attente de son exécution, il a écrit cette lettre très touchante à sa famille. Je pense qu'elle reste d'une grande actualité dans le message qu'elle contient. En voici un extrait :

« On se prépare, on songe à ce qui doit venir, à ce qui doit nous tuer sans que nous puissions avoir un geste de défense(...). C'est bien le moment de nous souvenir de l'amour. Avons-nous assez aimé ? Avons-nous passé plusieurs heures par jour à nous émerveiller des autres hommes à être heureux ensemble, à sentir le prix du contact, le poids et la valeur des mains, des yeux, des corps ? Savons-nous encore bien nous consacrer à la tendresse ? Il est temps, avant de disparaître dans le tremblement d'une terre sans espoir, d'être tout entier et définitivement amour, tendresse, amitié, parce qu'il n'y a pas autre chose. Il faut jurer de ne plus songer qu'à aimer, aimer, ouvrir l'âme et les mains, regarder avec le meilleur de nos yeux, serrer ce qu'on aime contre soi, marcher sans angoisse en rayonnant de tendresse. »

Avant de passer la parole à Olivier Jardé puis à vous inviter à partager le verre de l'amitié, j'avais prévu de remettre une distinction à deux anciens élus de la Commune qui ont marqué la vie communale. Hélas, l'un d'eux, Henri Feutrie, est décédé hier après-midi, victime d'un accident vasculaire cérébral foudroyant.

Henri a été élu pendant 24 ans, de mars 1971 à juin 1995. Il a été 1<sup>er</sup> adjoint dès son premier mandat, puis 2<sup>ème</sup> adjoint pour le deuxième et enfin maire de juillet 1985 à juin 1995. Bien que nous n'ayons pas été élus sur la même liste, il a su m'accueillir au Conseil Municipal et a souvent tenu compte de mes propositions. C'est lorsqu'il était maire de Gentelles que furent établies des discussions avec d'autres communes proches et que le Conseil Municipal a décidé d'adhérer à la Communauté de Communes de Corbie et de Villers-Bretonneux, devenue maintenant la Communauté de Communes du Val de Somme. Pour le remercier de tout ce qu'il a fait pour la Commune, j'ai demandé à Monsieur le Préfet de la Somme de le nommer « maire honoraire ». Il a accepté et je remettrai à sa famille l'arrêté préfectoral actant cette nomination. J'y joindrais cet ouvrage sur la région, qu'il aurait eu, je pense, plaisir à lire. Henri, encore merci. Je présente à son épouse, à ses enfants et ses petits enfants les condoléances du Conseil Municipal. Je vous demande maintenant une minute de silence à la mémoire d'Henri Feutrie.

J'avais souhaité, il y a plusieurs années, remettre cette distinction à Henri Feutrie, mais des informations erronées m'ont été fournies, me laissant croire qu'il fallait avoir été maire pendant 20 ans. Début décembre 2008, j'ai regardé personnellement les textes et j'ai découvert que l'honorariat pouvait être accordé à quelqu'un qui a fait au moins trois mandats au conseil municipal et qui pendant tout ou partie de ces mandats a été maire.

En étudiant cette réglementation, j'ai aussi découvert que l'honorariat pouvait être décerné à un ancien adjoint au maire. C'est pourquoi, je me tourne maintenant vers Gabriel Catteau.

Gabriel, tu as siégé au Conseil Municipal pendant 25 années, de mars 1983 à mars 2008. En mars 1989, tu deviens le 2<sup>ème</sup> adjoint d'Henri Feutrie. Lorsque je suis devenu maire

en juin 1995, tu as conservé ton poste de 2<sup>ème</sup> adjoint et en mars 2001 tu as été élu 1<sup>er</sup> adjoint. Je pense que si ta route ne s'était pas détournée vers la Creuse, tu occuperais encore cette fonction. Je reste toujours admiratif pour ta disponibilité et ton dévouement à la Commune. Tu es quelqu'un sur lequel on peut toujours compter, par ta présence et la qualité de tes conseils. En remerciement de tout cela, Monsieur le Préfet de la Somme vient de te nommer « maire adjoint honoraire ». Voici le courrier de ta nomination auquel je joins un ouvrage sur la Picardie qui te rappellera des souvenirs d'ici, quand tu seras reparti là-bas, dans la Creuse.

A tous, je renouvelle mes meilleurs vœux.